

Annexe au CR

Exposé de l'ARS sur la gestion de la crise sanitaire
par Monsieur Philippe Vansyngel

1/ Présentation de la gestion de crise lors de la phase de confinement :

- ⇒ Le Préfet pilote la gestion de la crise avec des réunions quotidiennes, présence du Préfet ou son représentant, des services de la préfecture, de l'ARS, du CH de Châteauroux-Le Blanc, des forces de l'ordre, du SDIS
- ⇒ L'ARS Centre-Val de Loire a déclenché son plan de continuité d'activité et a mis en place une cellule de crise fonctionnant 7j/7.
- ⇒ Des points de situation quotidiens et/ou hebdomadaires ont été organisés
 - avec le GHT : présence des ES, de l'ARS, du CDGI, des CPTS et du conseil départemental ;
 - avec le CDGI pour les EHPAD ;
 - avec les établissements PH en lien avec l'ARS et le Conseil départemental ;
 - avec le Conseil départemental pour les aides à domicile ;
 - avec certains établissements en bilatéral lorsque la situation le nécessitait ;
- ⇒ Suivi sanitaire quotidien et remontée d'information à la préfecture et au national ;
- ⇒ Déclenchement des plans blancs et plans bleus afin de reconcentrer l'activité sur la gestion du COVID : mise en place d'unités dédiées, filière spécifique dans les services d'urgences, augmentation du nombre de lits de Réa. Par ailleurs, solidarité interdépartementale avec Tours pour soulager le service de Réa du CH de Châteauroux-Le Blanc. Mise en place d'un Héli-mur dédié COVID sur la région.
- ⇒ Transport sanitaire : mise en place de 4 véhicules entièrement dédiés pour le transport des personnes COVID, fonctionnant 7j/7, 24h/24 du mois de mars au mois de mai ;
- ⇒ Mise en place de plusieurs centres COVID en ambulatoire par les CPTS et certaines MSP ;
- ⇒ Déploiement de la réserve sanitaire sur le département pour venir en soutien aux établissements rencontrant des problèmes de personnels : 5 IDE et 6 AS ;
- ⇒ Logistique :
 - 2,8 millions de masques chirurgicaux distribués, 200 000 FFP2, 50 000 blouses et sur-blouses + autres EPI (Gants, lunettes,...) et matériel (Solution hydro-alcoolique),
 - Bénéficiaires : ES, EHPAD, SSIAD, CMPP, CAMSP, SESSAD, IME, ITEP, MAS, ESAT, FAM, SAMSAH, ACT, LHSS, Foyers d'hébergement, Résidences autonomes, SAAD, SAVS, SDIS, DDCSPP, PDSA et transporteurs sanitaires,
 - Distribution de masques FFP2 aux professionnels de santé via les CPTS,
 - Soutien des militaires pour la distribution durant le confinement et de l'association de protection civile jusqu'à ce jour avec un système de point de retrait secondaire,
 - Distribution de masques par la préfecture pour les personnels non ciblés par la doctrine du ministère chargé de la santé ;
- ⇒ Dépistages :
 - 20 établissements ont connu des opérations de dépistage durant la crise suite aux annonces gouvernementales ;

2/ Gestion post confinement :

- ⇒ Système qui se base sur 3 niveaux d'action :
 - 1^{er} niveau : médecin traitant qui consulte, prescrit des tests et enquête sur le cercle familial ;

- 2^{ème} niveau : CPAM qui répertorie l'ensemble des cas contacts d'un cas positif, prescrit des tests, arrêts de travail (le cas échéant), s'assure que les tests sont effectués, alerte l'ARS en cas de possible cluster ;
 - 3^{ème} niveau : ARS qui enquête et gère l'apparition de cluster pour limiter la propagation du virus.
- ⇒ 2 cellules viennent en appui :
- Cellule d'appel pilotée par l'ARS pour le suivi des cas et des contacts (plus de 10 000 appels réalisés),
 - Cellule territoriale d'appui à l'isolement pilotée par la préfecture pour la gestion des cas nécessitant un appui social ou un isolement,

3/ Situation actuelle dans le département :

- ⇒ Reprise de l'épidémie à partir de fin juillet (qq cas/semaine), en septembre (30 à 50 cas/semaine)
- ⇒ Nombreuses opérations de dépistage : d'abord sur des publics sensibles ou regroupement de personne (aides à domicile, foyer d'hébergement, CADA, gendarmes) puis grand public (dépistage sur les marchés de 15 communes dans le département) ;
- ⇒ 1 cluster sur le département en cours d'investigation par l'ARS ;
- ⇒ Taux d'incidence de 34/100 000 hab.
- ⇒ Total de 161 décès depuis le début de l'épidémie
- ⇒ Plus de 200 retours à domicile,
- ⇒ 27 EHPAD /47 au connu au moins un cas COVID+ (personnel ou résident) c'est-à-dire que 20 EHPAD n'ont connu aucun cas COVID depuis le début de l'épidémie